

Parc éolien Miné Kervir : les riverains témoignent - Scaër

samedi 29 juin 2013

À la suite de plaintes de riverains du parc éolien Miné Kervir, le préfet du Finistère (*Ouest-France* du 26 juin) a adressé une mise en demeure à l'exploitant Eolfi, le 29 mai, lui demandant de se mettre en conformité, dans un délai de trois mois. L'association Vent de délires a communiqué une synthèse des nuisances qu'elle a constatées.

« Le bruit est peu perceptible dans un rayon de 300 m autour du mât, c'est seulement au-delà que l'oreille se régale de sonorités indésirables apportant leur lot d'effets secondaires et nécessitant l'achat de bouchons d'oreilles, précisait l'association dans le document. Le maintien en marche de la radio pour couvrir le bruit infernal des machines et aider à trouver le sommeil, le stress permanent et le bourdonnement qui continue dans la tête même quand on quitte le domicile, l'impossibilité d'ouvrir les fenêtres sans entendre ce bruit devenant insupportable à force d'être continu et imposé et ressemblant tantôt à un tracteur, une machine à laver, un avion à réaction, un hélicoptère, un bruit de portières... Au fil des jours, et surtout des nuits de sommeil non réparateur, l'angoisse s'installe, les maux de tête deviennent plus fréquents, les vertiges apparaissent et le médecin arrive pour colmater un peu les fissures de la carapace humaine. »

L'association Vent de délires a invité, jeudi soir, les riverains du parc éolien de Miné Kervir et tous les habitants du nord de la commune, à faire le point sur la situation de l'éolien dans ce secteur (projets du Merdy et Crénorien). Autres nuisances recensées par l'association : **« Les amateurs d'observation de la voûte céleste sont gênés par les balises allumées la nuit, les chiens qui aboient sans raison, des oiseaux morts au pied des mâts, le sol qui vibre par vent fort. »**

http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-Parc-eolien-Mine-Kervir-les-riverains-temoignent-29274-avd-20130629-65468104_actuLocale.Htm